

CITTA DI ARPINO (Ville de ARPINO)

XXXVII Certamen Ciceronianum Arpinas

Arpino 09-10-11 -12 Mai 2019

Sous les auspices du :

Ministère de l'Instruction Publique, de l'Université et de la Recherche

Ministère des Affaires Etrangères

REGLEMENT

Art. 1 : Le Centre d'Etudes des Sciences Humaines « M. Tullio Cicerone » de Arpino lance le XXXVII CERTAMEN CICERONIANUM ARPINAS, concours de latin. La participation est réservée aux élèves de dernière année des Lycées classiques et scientifiques italiens, qui ont été reçus en dernière année avec une note en latin d'au moins 8/10 **et aux élèves des écoles étrangères correspondantes dans lesquelles le Latin est étudié ainsi qu'aux élèves provenant de Pays hors Union Européenne. Ne peuvent participer que 3 (trois) élèves et 2 (deux) professeurs accompagnateurs par école ou bien par adresse d'Etablissement. Dans le cas où dans des écoles étrangères les jours du Certamen coïncideraient avec des dates d'examens, il est admis la participation d'étudiants en avant-dernière année. Toutefois, il n'est consenti de participer qu'à une seule édition du CERTAMEN.**

Art. 2 : L'épreuve consistera en la version du Latin d'un extrait de Cicéron. De plus, dans un bref commentaire le concurrent devra éclaircir par son interprétation des passages qui lui sembleront dignes d'être approfondis soit d'un point de vue de la langue soit par leur contenu. Tant pour la version que pour le commentaire le candidat fera usage de sa langue maternelle.

Art. 3 : Le CERTAMEN aura lieu dans les locaux de « l'Istituto di Istruzione Superiore Tulliano » de Arpino le 10 mai 2019 à 8h30. L'épreuve aura une durée de 5 heures et l'utilisation du dictionnaire sera acceptée. Les modalités de l'épreuve seront celles des concours publics.

Art. 4 : Les concurrents devront remettre leur demande de participation au Dirigeant de leur école. Dans le cas où ils seraient plus de trois, les Dirigeants effectueront une sélection selon le mode qu'ils retiendront le plus opportun. Les demandes visées par le Dirigeant devront être expédiées en recommandée, par les soins de l'Ecole et parvenir au plus tard le 10 avril 2019 au Président du Centre de Sciences Humaines « M. Tullio Cicerone » - Corso Tulliano – 03033 ARPINO (Frosinone) ITALIA. Les concurrents des Pays hors Union Européenne peuvent même faire parvenir les demandes de participation par leurs Ambassades respectives ou Consuls, dans les délais ci-dessus indiqués. L'Ecole inscrite, **couvre partiellement les dépenses, et devra verser une quote-part de 220 € (deux cent vingt) pour chacun des élèves et chaque professeur accompagnateur, hors frais bancaires, au profit du Centro Studi Umanistici « M. Tullio Cicerone » de Arpino par l'intermédiaire d'un virement bancaire à la Banca Popolare del Cassinate Agenzia di Arpino, pour les écoles italiennes Code IBAN : IT 54 N 0537274330000010547693, pour les écoles étrangères Code IBAN : IT 54 N 0537274330000010547693 + Code BIC POCAIT3c.** Le reçu du versement effectué devra être joint à la demande de participation. Les demandes de participation accompagnées du reçu du versement effectué peuvent être envoyées par anticipation par fax au 00390776848010 ou bien par mail à l'adresse suivante organizzazione@certamenciceronianum.it

Art. 5 : Les étudiants participants devront être munis d'une pièce d'identité en cours de validité.

Art. 6 : Le Jury, nommé par le Président du Centre d'Etudes sera constitué de professeurs universitaires, de dirigeants d'Etablissements et de professeurs de Lettres classiques, même n'exerçant plus. A aucun titre ne pourront faire partie du Jury des professeurs qui enseignent dans les instituts fréquentés par des élèves participant au concours. Les normes en vigueur pour les concours publics s'appliquent également au Jury.

Art. 7 : Le Jury attribuera, selon son jugement qui est irrécusable, les prix mis en jeu ; il pourra aussi attribuer des « mentions d'honneur ».

PROGRAMME

Jeudi 09 mai 2019 – 18h00 : Rencontre avec les candidats et contrôle des identités	Samedi 11 mai 2019 Visite guidées des lieux de culture
Vendredi 10 mai 2019 – 08h30 : Déroulement du CERTAMEN. Pour les accompagnateurs : journée de culture classique. XIème Edition du Symposium Cicéronien.	Dimanche 12 mai 2019 – 10h00 : Place de la Mairie. Remise de prix aux vainqueurs. Oblitération postale spéciale de 8h30 à 13h00

Arpino, 3 octobre 2018

Le Président Pierpaolo Gradogna